

Affiché en mairie le 12 avril 2006

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 11 AVRIL 2006

L'AN DEUX MILLE SIX, LE 11 AVRIL A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 6 avril 2006, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire (sauf pour la délibération n°1) ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, DUCRET, RANC, M^{lles} BROCHOT, DIOT, MM. THOMASSIN, DEHAN, HERBERT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

Excusé : M. RACLOT, conseiller municipal (procuration à M. le maire)

Absent : M. Patrick GALLISSOT, conseiller municipal.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 04. Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{lle} BROCHOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales il a été procédé à l'élection d'un président puisque dans la séance le conseil avait à débattre du compte administratif. M^{me} RUEL a été désignée pour remplir ses fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2005.

Adopté par 12 voix POUR & 3 ABSTENTIONS.

N°2 Affectation des résultats de fonctionnement cumulés au 31.12.2005.

Adopté par 14 voix POUR & 3 ABSTENTIONS.

N°3 Taux des quatre taxes.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Budgets Primitifs 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Approbation des travaux d'aménagement du bâtiment de l'ancienne école de Lannes. Demandes d'aides.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Approbation du marché du renforcement AEP & Défense incendie rue Edmond-Leclerc.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Programme d'investissement communal 2006. Demandes d'aides de la Région et du Département.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Revalorisation des tarifs du service des ordures ménagères.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°9 Création de trois emplois d'avancement du personnel communal.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Approbation d'une indemnité de sinistre (Ford).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. LE MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 11 AVRIL 2006 A VINGT-TROIS HEURES DIX MINUTES.

Le maire,